

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT



**PLATE FORME DE VALORISATION DE MATERIAUX
DE VILLERS SAINT PAUL (60)**

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

AVANT-PROPOS.

Ce document est la pièce jointe n°11 annexée à l'étape 7 de la demande d'enregistrement par téléprocédure.

Cette pièce jointe présente le descriptif des capacités techniques et financières ou les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation.

Il est à noter ce document est notamment complété notamment par les pièces jointes suivantes annexées à cette demande d'enregistrement par téléprocédure :

- La présentation du projet (Pièce jointe n°1),
- Respect des prescriptions réglementaires (Pièce jointe n°2),
- Compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme (Pièce jointe n°4),
- Les incidences notables du projet sur l'environnement (Pièce jointe n°8),
- Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes (Pièce jointe n°15),
- Plans à l'échelle 1/25 000, à l'échelle de 1/2 500 et Plan d'ensemble à l'échelle de 1/400 (Pièces jointe n° 18, 19 et 20).

Dans l'ensemble de cette pièce jointe, l'intitulé de la société **Villers Saint Paul Enrobé** sera présenté sous l'acronyme **VSPE**.

SOMMAIRE.

AVANT-PROPOS	2
I. INTRODUCTION.....	4
II. VILLERS SAINT PAUL ENROBES.....	5
II.1. Introduction.....	5
II.2. La société mère.....	5
II.3. Moyens Humains.....	6
II.4. Démarche Environnementale.....	7
III. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES.....	8
III.1. Capacités techniques	8
III.2. Capacités financières	9
IV. CONCLUSION.....	10
ANNEXES.....	11

ANNEXE N°1 : EXTRAIT KBIS

I. INTRODUCTION.

Cette partie a pour but de présenter les capacités techniques et financières de la société **VSPE** qui va exploiter et remettre en état après cessation d'activité son site industriel de Villers Saint Paul.

II. VILLERS SAINT PAUL ENROBES.

II.1. Introduction.

Initialement un dossier de demande d'Enregistrement pour l'exploitation du site de Villers Saint Paul a été déposé par la société Vinci Construction (exploitation d'une usine d'enrobés à chaud). Une notification de changement d'exploitant, au titre de la société **VSPE** a par la suite été réalisée en février 2025 auprès de la Préfecture de l'Oise.

La société Vinci Construction est l'actionnaire unique de la société **VSPE**, filiale qui a été créée spécifiquement pour l'exploitation du site de Villers Saint Paul.

L'extrait Kbis de la société est présenté en annexe n°1.

La société **VSPE** en tant que filiale de Vinci Construction et dont la trésorerie est centralisée, a accès aux ressources financières, techniques et humaines de la société mère Vinci Construction.

Cette dernière apportera donc les moyens qui s'avéreront nécessaires afin que la société VSPE soit en mesure d'assurer, en particulier d'un point de vue financier et technique :

- La construction et la mise en service du site industriel de Villers Saint Paul (prévue T1-2026),
- L'exploitation du site,
- L'ensemble des obligations à sa charge émanant des autorisations environnementales.

II.2. La société mère.

VINCI Construction, une filiale du groupe VINCI, est le premier groupe de construction en France et troisième à l'international avec un effectif de 116 000 salariés et 29,3 milliards de chiffre d'affaires en 2022. Avec plus de 13 500 entreprises, cette filiale couvre au sein du groupe VINCI un ensemble sans équivalent d'expertises dans les métiers de la construction dans une centaine de pays.

Chaque année, elle réalise plus de 72 000 chantiers de bâtiments, d'ouvrages et d'infrastructures qui participent à l'amélioration du cadre de vie. En France, les entreprises de proximité sont réparties en 4 divisions dont la division Route qui regroupe un certain nombre de marques commerciales dont Eurovia.

En France, VINCI Construction est ainsi l'un des principaux acteurs de la construction d'infrastructures de transport et des aménagements urbains. Ses équipes réalisent et maintiennent des infrastructures de transport et interviennent dans l'aménagement de sites industriels, commerciaux et urbains.

Grâce à son réseau industriel – production de granulats et de matériaux pour la route et les voies ferroviaires – VINCI Construction maîtrise sa chaîne d'approvisionnement. La division Route France est organisée autour de six délégations en France et en Belgique, dont la délégation Nord-Est / Belgique dont le siège de situe à Woippy (57).

II.3. Moyens Humains.

Le site de Villers Saint Paul mobilisera, 5 salariés en CDI :

- Un chef d'usine,
- Deux opérateurs,
- Deux conducteurs d'engins.

Cette équipe d'exploitation sera assistée par les services fonctionnels des sièges de la société mère VINCI Construction situé à Nanterre (92) et « Nord » basé à Loos (59)1 (cadre financier, QPE, matériel...).

Le personnel affecté à la fabrication aura pour rôle notamment de :

- Contrôler les flux entrants à l'entrée de l'unité (matières premières, matériaux inertes, déchets non dangereux non inertes...),
- Mettre en œuvre les procédés de fabrication d'enrobés bitumineux (enrobés à chaud),
- Surveiller et réguler l'unité de production selon les règles de sécurité, d'environnement et les impératifs de production (qualité, délais, quantité, ...),
- Piloter les campagnes de broyage / concassage de matériaux non dangereux inertes,
- Diriger les matières premières / matériaux inertes vers les aires d'entreposage dédiées,
- Assurer les enlèvements des produits finis,
- Réaliser l'entretien quotidien du site.

L'encadrement sera assuré par un responsable d'exploitation qui aura notamment pour mission :

- D'organiser le travail du personnel sur le site,
- De faire appliquer les procédures relatives à l'activité, la sûreté, la sécurité, la prévention des risques environnementaux,
- De planifier l'intervention des entreprises extérieures sur le site (vérification des équipements, établissement plan de prévention / autorisation de travail...),
- De déterminer les améliorations à apporter aux procédés mis en œuvre.

Un cadre régional Qualité Prévention et Environnement (RQPE) intervenant sur l'ensemble des filiales régionales Nord-Pas de Calais et Picardie, sera affecté au suivi de cette nouvelle usine et supervisera les systèmes de management de la prévention et de l'environnement qui seront mis en place dès que l'usine sera en exploitation.

L'ensemble du personnel effectuera des sessions de formation régulières destinées à le former et le sensibiliser aux exigences du métier (maîtrise des procédés de production, connaissance des normes...). Par ailleurs, le personnel recevra également des actions de formation de sensibilisation à l'environnement. Des audits et visites de contrôle seront réalisés régulièrement par du personnel de VINCI Construction Services Partagés.

II.4. Démarche Environnementale.

VINCI Construction a orienté sa politique environnementale autour de plusieurs grands principes :

- La promotion de la valeur environnementale (sessions de formations régulières de l'ensemble du personnel, actions de communication auprès de ses clients et fournisseurs...),
- La maîtrise de l'impact de ses activités sur l'environnement (mise en conformité de ses installations industrielles avec les réglementations évolutives, mise en place de démarches de management environnemental...),
- La conception et le développement de techniques toujours plus respectueuses de l'environnement : près de 6% du résultat net de VINCI Construction est consacré à la recherche et au développement, dont 75% sur des opérations particulières à l'environnement.

Le recyclage de matériaux inertes issus de la déconstruction d'ouvrages de BTP pour apporter une contribution concrète à l'économie circulaire et préserver les ressources naturelles en matériaux.

Cette politique se présente sous la forme d'un engagement signé par le Président Directeur Général de VINCI Construction et diffusée à l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe qui ont pour mission de la faire appliquer dans toutes ses filiales et rendre compte annuellement.

La politique environnementale du Groupe VINCI à l'horizon 2030 et applicable à l'ensemble de ses filiales se décline désormais autour de 3 axes principaux :

- Réduction de 40 % des émissions de GES imputables à ses activités à l'horizon 2030 afin de respecter la trajectoire de 1,5°C définie dans les Accords de Paris,
- Participation à l'économie circulaire en augmentant la production de matériaux recyclés issue de ses plates-forme de recyclage de à 20 MT d'ici 2030,
- Mise en place d'actions pour préserver la biodiversité et préserver la ressource en eau dans ses activités.

III. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES.

III.1. Capacités techniques.

Pour l'approvisionnement de ses propres chantiers ou de ceux de sociétés concurrentes, VINCI Construction produit annuellement en France à travers de nombreuses filiales industrielles :

- 51 millions de tonnes de granulats, dans 230 carrières (ce qui le place 1er producteur français d'agrégats, avec 10% de la production nationale),
- 15 millions de tonnes d'enrobés, dans 170 usines d'enrobés (2ème production nationale),
- 460 000 tonnes de liants hydrocarbonés dans 20 usines de liants (2ème production nationale),
- 14 millions de tonnes de produits routiers issus de la valorisation de coproduits dans 200 plateformes de recyclage (faisant de VINCI Construction le leader français dans le domaine du recyclage en application routière).

Le recyclage concerne des produits de démolition de voirie (dont des enrobés recyclés dans des usines d'enrobage), de bâtiments (essentiellement des bétons), mais aussi des laitiers sidérurgiques, des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères, des sables de fonderie...

Cette production est assurée par des sites de fabrication (usines d'enrobés, usines de béton, carrières...) régis par la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui fait de ces sites des unités industrielles à part entière.

Dans la Région Hauts de France, VINCI Construction exploite en propre ou en participation via ses diverses filiales un réseau de 9 unités de fabrication d'enrobés produisant au total près de 1,2 million de tonnes d'enrobés par an, ce qui confère au personnel d'exploitation une expérience et une très bonne maîtrise du procédé de fabrication des enrobés et de ses impacts sur l'environnement.

Le site de Villers St Paul, qui sera exploitée exclusivement par VINCI Construction (**VSPE**) contribuera à renforcer et moderniser ce réseau d'unités de fabrication d'enrobés.

III.2. Capacités financières.

L'évolution la société mère Vinci Construction des dernières années est présentée ci-dessous :

ANNEE	CHIFFRE D'AFFAIRES (€)	RESULTAT OPERATIONNEL SUR ACTIVITE (€)
2021	26,3 Mds €	968 M €
2022	29,3 Mds €	1,1 Mds €
2023	31,5 Mds €	1,2 Mds €
2024	31,8 Mds €	1,3 Mds €

Les comptes de résultat de la société sont disponibles sous demande.

IV. CONCLUSION.

Les capacités techniques et financières de la **VSPE**, son appartenance à un groupe important (**Vinci Construction**), permettent de s'assurer que le site de Villers Saint Paul dispose des moyens techniques et financiers en adéquation avec sa future exploitation.

Cette adéquation sera présente aussi bien pour le fonctionnement, l'entretien et la remise en état après cessation d'activité.

Cette adéquation permettra une exploitation efficace et sécurisée de ce site, dans le respect des normes techniques, économiques et environnementales.

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT



PLATE FORME DE VALORISATION DE MATERIAUX DE VILLERS SAINT PAUL (60)

ANNEXES

ANNEXE N°1 : EXTRAIT KBIS

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**
à jour au 22 avril 2025**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	917 586 497 R.C.S. Compiègne
<i>Date d'immatriculation</i>	07/11/2023
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Nanterre en date du 26/10/2023
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	18/07/2022
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	VILLERS-SAINT-PAUL ENROBES ET RECYCLAGE - VSPER
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	300 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Rue Henri Barbusse 60150 Thourotte
<i>Activités principales</i>	L'achat, l'installation, l'exploitation de tout poste d'enrobage de produit bitumineux à usage de construction routière, l'achat de produit
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 18/07/2121
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2022

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**Président**

<i>Nom, prénoms</i>	BOUCHE-MICHEL Xavier
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 19/12/1968 à Châlons-en-Champagne (51)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	12 Rue de Leuregans 62580 Neuville-Saint-Vaast

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Rue Henri Barbusse 60150 Thourotte
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'achat, l'installation, l'exploitation de tout poste d'enrobage de produit bitumineux à usage de construction routière, l'achat de produit
<i>Date de commencement d'activité</i>	26/10/2023
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT